

ÉPREUVES ORALES CRPE 2022

Le descriptif des épreuves orales d'admission de la session 2022 est en ligne sur le [site devenirenseignant.gouv.fr](https://devenirenseignant.gouv.fr) du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Consignes particulières à l'attention des candidats :

Épreuve orale de leçon

Les candidats disposeront de **10 minutes pour l'exposé**, et de **20 minutes pour l'entretien**.

L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

Toutes les épreuves

Les candidats n'auront pas la possibilité d'utiliser le tableau lors de leur exposé. Ils pourront faire des schémas sur leurs feuilles de brouillon lors de la préparation et les présenter ensuite à la commission, le cas échéant.